



## Fête nationale – mercredi 31 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal a le plaisir de vous inviter à participer à la célébration de la Fête nationale qui aura pour cadre le port de notre village, **mercredi 31 juillet 2024**.

Le programme suivant vous est proposé :

- 18h Ouverture des stands (boissons et de nourriture)
- 19h30 Allocution de M. Olivier Félix,  
président du Conseil communal  
Allocution de M. Jean Studer,  
président de l'Association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse 2027
- 21h30 Soupe aux pois offerte par l'Association des sociétés locales de Cortaillod-ASLC
- 22h30 Grand feu d'artifice offert par l'Association de développement, la Commune de Cortaillod et le restaurant Le Pilotis
- 02h Fin de l'animation musicale et fermeture des stands
- 03h Fin de la manifestation

Par mesure de sécurité, la mise à feu des engins pyrotechniques sera interdite dans le périmètre de la fête ainsi que dans l'enceinte du port et de l'arrière-port.

En cas de sécheresse et sous réserve d'interdiction ou de restriction prononcée par les Autorités cantonales, une zone réservée à la mise à feu d'engins pyrotechniques (fusées, pétards, etc.) sera prévue sur la plage. Un dispositif permettant de limiter les risques d'accidents sera mis à disposition. Des agents de sécurité veilleront au respect des règles établies.

Nous remercions d'ores et déjà les organisateurs, l'EREN-Paroisse du Joran, le CNC-Club Nautique de Cortaillod et l'Amicale Le Brotary Club pour leur initiative et leur engagement.

En espérant vous rencontrer nombreux à cette occasion et en vous souhaitant d'ores et déjà une très agréable soirée, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Cortaillod, juillet 2024

**Nous vous rappelons que la population est invitée à pavoiser à cette occasion.**

./.



## Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Que ce soit sur Facebook ou Instagram, suivez l'actualité de la Commune sur nos comptes :

**commune\_de\_cortaillod**

- ❖ Communications officielles et administratives ;
- ❖ Événements à la bibliothèque ;
- ❖ Fermetures de routes ;
- ❖ Manifestations villageoises ;
- ❖ Photos d'antan ou d'aujourd'hui.



## Station de paddles en libre-service à la jetée du port de Cortaillod

Depuis début juillet, une station de stand-up paddles est à disposition de la population. Située sur la jetée du port à l'est de la plage, elle permet à chacun de louer en libre-service des paddles via une application à télécharger <https://equip.sport/>

La mise à l'eau se fait au bas des petits escaliers.



Zone de mise à l'eau

## Mise à ban des vignes

Préalablement et pour rappel, **les vignes**, à l'instar des jardins ou des champs, **sont des propriétés privées** et cela tout au long de l'année. Il est interdit d'y pénétrer, y compris les chiens qui, passant à travers les rangées, causent des dégâts aux ceps.

Courant août, le raisin arrivera à maturité et le Conseil communal décrètera la mise à ban de toutes les vignes situées sur le territoire de la Commune de Cortaillod par voie d'affichage

Nous vous prions de respecter les ordres des garde-vignes. Les contrevenants sont passibles d'amendes, conformément à la loi. Les parents sont responsables de leurs enfants.

Les chemins demeurent accessibles au public qui peut y circuler librement à pied. Le respect de chacun vis-à-vis des cultures sera garant du renouvellement de cette autorisation pour les années à venir.

Le Conseil communal et les propriétaires de vignes vous remercient d'avance de votre compréhension.